

Le fonctionnement

DÉROULEMENT DE L'ACCUEIL

L'accueil de loisirs ouvre ses portes dans les locaux de l'école publique de Saint-Just-en-Chevalet

Des plages d'accueil sont mises en place pour l'arrivée et le départ des enfants. Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, les enfants ne pourront pas être récupérés en dehors de ces horaires.

PLAGES D'ACCUEIL :

- > 7h30 / 9h00 : arrivée des enfants
- > 11h30 / 12h00 : arrivée ou départ des enfants
- > 13h00 / 14h00 : arrivée ou départ des enfants
- > 17h00 / 18h00 : départ des enfants

ENCADREMENT ET SECURITÉ

Les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique diplômée.

Les animateurs prennent soins d'aider les enfants suivant les âges et les compétences de chacun.

Toutes les activités sont encadrées par au minimum 50% d'animateurs diplômés ou stagiaires en vertu de la réglementation

Dans une organisation souple, respectueuse du rythme chrono biologique et des besoins de l'enfant, l'adulte reste le garant de la sécurité physique, morale et affective de chacun.

Les locaux respectent la réglementation d'accueil du public mineur.

Les objectifs pédagogiques

Le centre de loisirs a mis en place un projet pédagogique. Celui-ci énonce des objectifs que nous cherchons à développer tout au long de l'année.

- > Favoriser la coopération et la solidarité
- > Sensibiliser à l'environnement
- > Favoriser la coéducation.

La journée type :

- 7h45 Accueil échelonné
- 9h Petite Activité Matinale
- 9h30 Activité
- 11h30 Départ/Accueil des enfants + Temps libre
- 12h00 Repas
- 13h30 Temps calme/ Départ/Accueil des enfants
- 14h Petite Activité d'Après Midi
- 14h30 Activité
- 16h00 Goûter
- 16h30 Conseil d'enfants
- Temps libre
- 17h00 Départ échelonné
- 18h00** Fermeture de l'accueil

Inscription et tarifs

Pour inscrire votre/vos enfant/s nous vous demandons, pour une meilleure qualité de service, de **nous contacter au plus tard le mardi à 12h00.**

- Par téléphone : **06 74 58 56 39**

- Par mail : acm.paysdurfe@fedee42.admr.org

- Une permanence est assurée le mardi matin de 9h à 12h à la maison des services ADMR

Le nombre de places quotidiennes est limité !! Enfants < 6 ans : 8 places // Enfants > 6 ANS / 12 places



TARIFS 2021

- dégressifs suivant le Quotient Familial -

Adhésion familiale annuelle à l'association : 12€

QF	Journée	Demi-journée	Repas	Suppléments			
				A	B	C	D
<700€	7.5€	5€	4.50€	1.50€	5€	10€	15€
701€ à 900€	8€	5.50€					
> 900€	9€	6.50€					
Hors CCPU	9€	6.50€					

Les bons MSA ne prennent pas en compte le temps périscolaire.

Le règlement sera fait à la réception de la facture par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE (autorisation à remplir), virement ou chèque.

Seule la présentation d'un certificat médical pourra donner lieu à une non facturation.

Nous prenons en compte les différentes aides financières (CAF, MSA, Conseil Départemental).

NOUVELLE INSCRIPTION

Merci de demander le dossier sanitaire de liaison et de fournir:

- copie des vaccins à jour
- attestation d'assurance
- N° allocataire CAF ou MSA



PENSEZ-Y !

"Les parents qui font garder à l'extérieur de leur domicile leurs enfants, âgés de moins de 6 ans, bénéficient d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt s'élève à 50 % des sommes versées ."



Les sorties à la journée

- 15 septembre: la cascade du corbillon à Champoly
- 6 Octobre: Rencontre avec les papis et mamies de St Romain d'urfé

Les activités au centre:

- 01 septembre: Jeux olympique miniature
- 08 septembre: Des livres et des mots
- 22 septembre: Journée des métiers (Repas cuisiné au centre)
- 29 septembre: le centre en folie
- 13 octobre: Noir et blanc



Responsable:

M. MASSON Guillaume

Animatrice:

Mme VERNAY Elisabeth

Tel. 06 74 58 56 39

Maison des services ADMR

Bd de l'astrée

42430 St Just en chevalet

acm.paysdurfe@fed42.admr.org



IPNS

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

Les mercredis

- Temps périscolaire -

Période: Septembre & Octobre 2021

Ouvert aux enfants dès 3 ans

Thème: Les Journées Tout azimut!



MERCI DE PREVOIR :

- UN PETIT SAC A DOS
- UNE GOURDE
- DES CHAUSSONS
- UNE CASQUETTE
- DE LA CREME SOLAIRE
- 2 MASQUES